

LCL s'engage
résolument pour
réduire son
empreinte carbone





QU'EST-CE QUE L'EMPREINTE CARBONE ?

L'empreinte carbone mesure la quantité totale de gaz à effet de serre produite par une activité. Cet indicateur permet de comprendre et de mesurer son impact environnemental afin d'identifier les actions à mettre en place.

L'empreinte carbone de LCL est aujourd'hui mesurée sur le périmètre opérationnel de l'entreprise, c'est-à-dire l'ensemble de la chaîne de valeur, hors activité de financement. On exprime généralement l'empreinte carbone en équivalent CO2.

Nota bene : bien qu'on parle d'« émissions de CO2 », il convient dans la plupart des cas d'utiliser le terme « émissions de GES » pour désigner l'ensemble des gaz responsables du réchauffement climatique



QUELLE EST L'EMPREINTE CARBONE DE LCL EN 2022 ?

En 2022, l'ensemble des activités opérationnelles de LCL a émis 123 872 tonnes de CO₂e.

La réalisation du bilan carbone a permis d'évaluer quantitativement les émissions de gaz à effet de serre liées aux fonctionnements (émissions directes) et à la chaîne d'approvisionnement (émissions indirectes).

Et ainsi **d'identifier les sources d'émissions les plus importantes et de définir les actions de réduction** et aussi d'en mesurer le progrès.

QUELLES SONT NOS PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSIONS ?

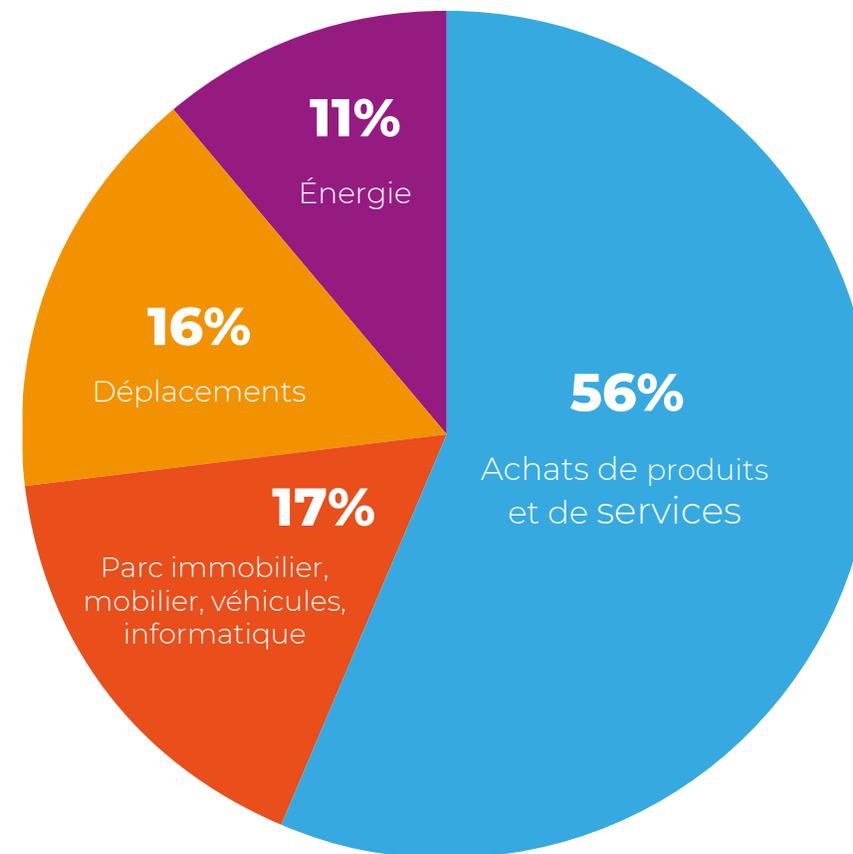
Plus de la moitié de nos émissions sont d'origine indirecte car elles proviennent de l'achat de biens et de services nécessaires à l'activité (systèmes d'information notamment liés aux flux de paiement, au fiduciaire et à l'entretien de nos immeubles, ...).

16% sont liées aux déplacements, majoritairement les trajets domicile travail.

17% aux immobilisations du parc immobilier, informatique et mobilier (cela se réfère à la quantité de carbone nécessaire à la production des bâtiments et des équipements qui ne sont pas des consommables).

11% provient de la consommation énergétique des bâtiments (électricité, gaz, fioul, chauffage urbain).

La part des émissions liées aux fuites de fluides présents dans les climatisations et aux déchets représentent chacune moins de 1%.



< 1%
Déchets et gaz réfrigérant

QU'EST-CE QUE L'EMPREINTE CARBONE ?

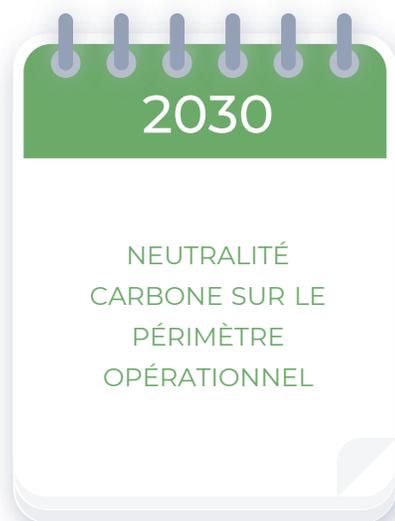
L'urgence climatique est un des défis les plus importants de notre temps.

L'inaction met en danger le monde de demain mais aussi celui d'aujourd'hui.

QUE FAIT À SON NIVEAU LCL ?

L'urgence à agir en faveur du changement climatique est l'une des priorités du pilier sociétal du PMT2025 #TousEngagésClients.

LCL s'engage dans la trajectoire Net Zéro, la neutralité carbone avec deux dates butoir :



Cela n'est possible que par la mise en mouvement dès aujourd'hui de l'ensemble de l'entreprise autour d'un objectif de réduction de l'empreinte carbone.

L'INCLUSION DANS LA RÉMUNÉRATION VARIABLE COLLECTIVE (RVC)

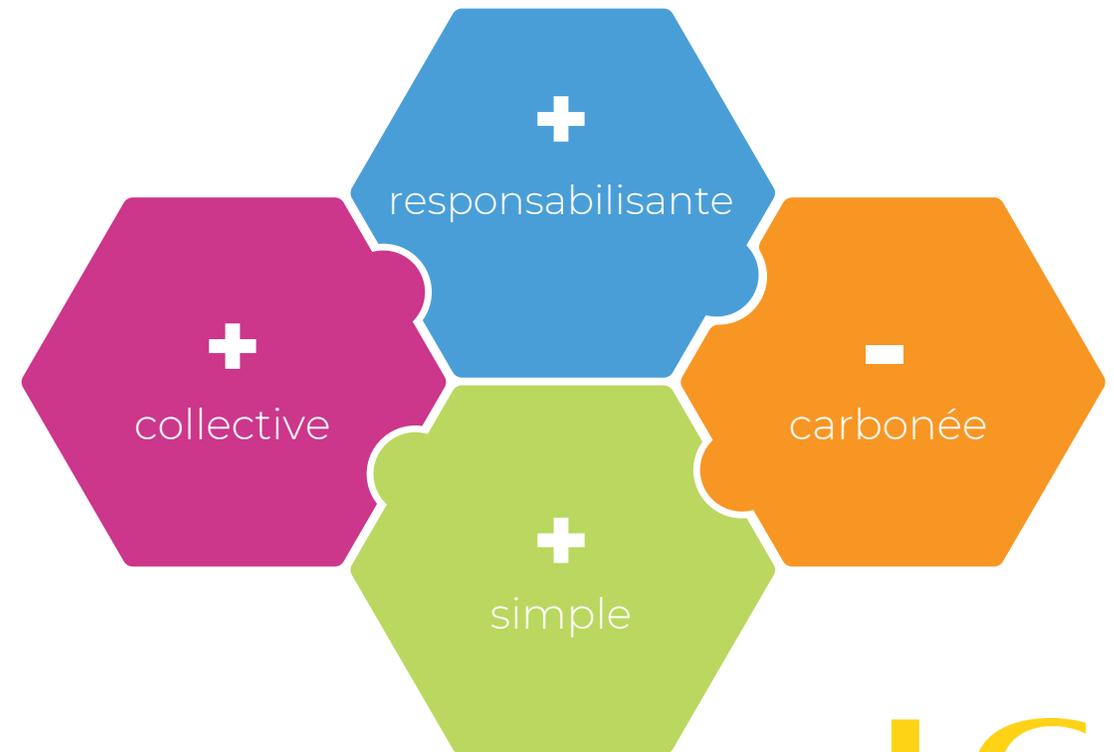
La stratégie climatique est l'affaire de toutes et de tous c'est pourquoi la réduction de l'empreinte carbone du LCL s'intègre dans l'accord d'intéressement pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Cette démarche innovante consiste à déclencher le Boost « Trajectoire Carbone » de RVC dès l'atteinte de nos objectifs de réduction.

Toutes les équipes sont acteurs de cette politique et nous devons toutes et tous :

- Être sensibilisés aux enjeux du changement climatique
- Être intégrés dans la démarche de la réduction des émissions de GES
- Stimuler la recherche d'actions innovantes pour atteindre ces objectifs

La nouvelle rémunération variable de la performance se veut:



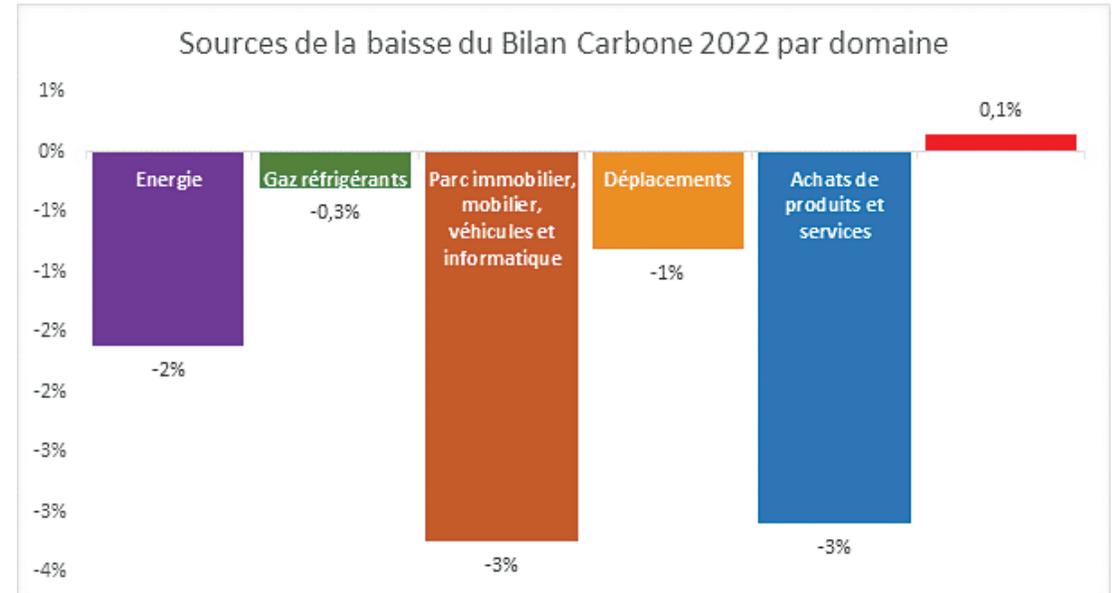
PREMIÈRE ÉTAPE 2021/2022

L'objectif de réduction pour déclencher le boost était une réduction des émissions de 15 000 tonnes par rapport à 2021. **Objectif presque atteint pour cette première année de référence avec une diminution de 12 000 tonnes (-9%).**



* incluant affinage méthodologique

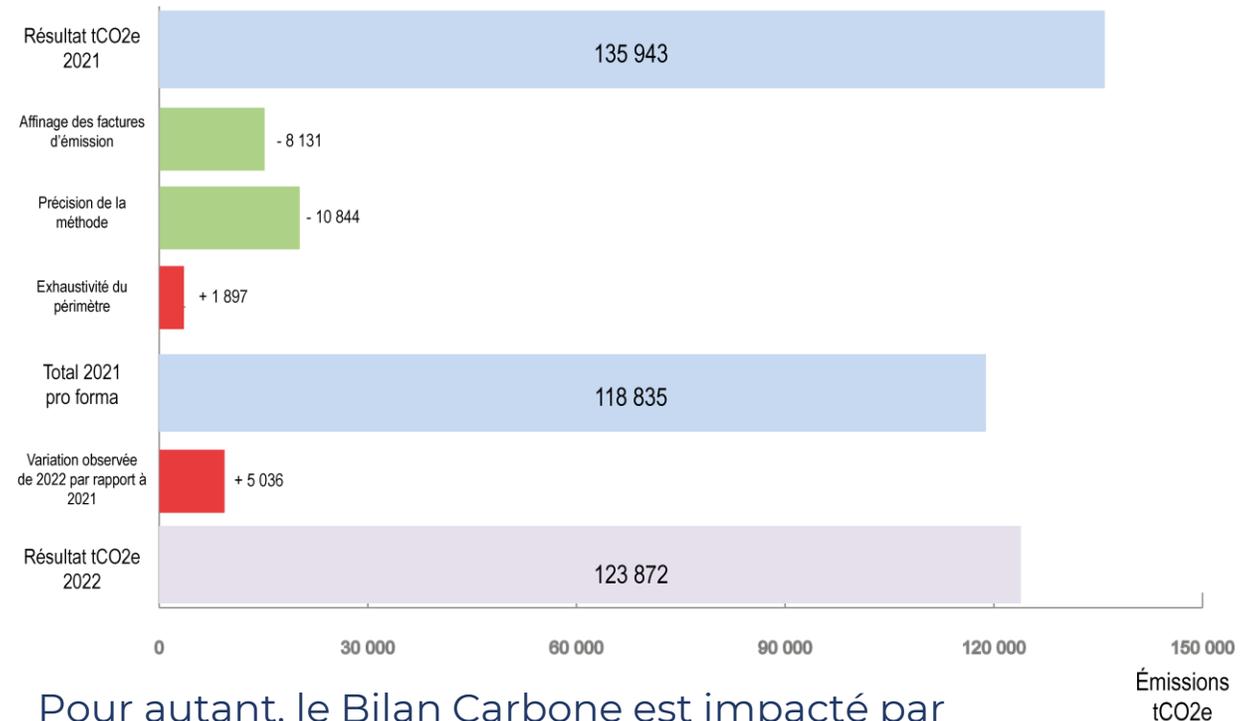
RÉPARTITION DU BILAN CARBONE 2022 PAR DOMAINE



ÉVOLUTION 2022 PAR RAPPORT À 2021 À MÉTHODE ÉGALE

Les principales évolutions à la baisse résultent des actions :

- **De réduction des consommations d'énergies** pour 3000 t, liées au plan de sobriété (aidé il est vrai par un climat particulièrement doux), ainsi qu'au remplacement de 50% de la flotte automobile par des véhicules moins polluants
- **De réduction de l'empreinte directe** de 7 grands postes fournisseurs pour 8000 t
- **D'amélioration de la précision de l'évaluation** pour 9000 t, principalement liée au parc informatique ou mobilier, et aux trajets domicile-travail



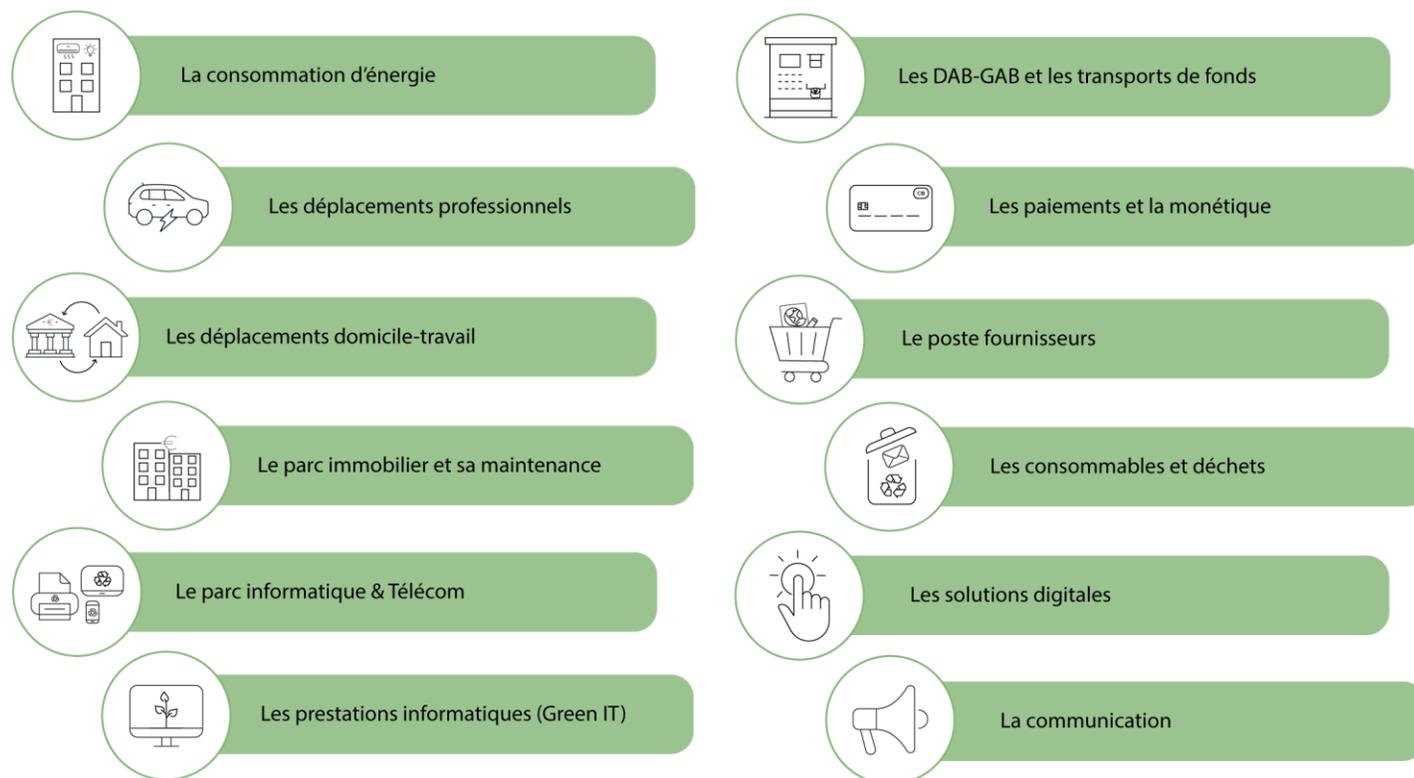
Pour autant, le Bilan Carbone est impacté par les émissions supplémentaires liées à l'environnement économique et sanitaire :

- De l'inflation sur les achats sur base monétaire pour 4000 t
- Du rebond d'activité Post-Covid pour 4800 t logiquement concernant les transports, les consommations de fournitures et de restauration...

12 PLANS D'ACTION POUR ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF DE RÉDUCTION EN 2023

Il s'agit de s'attaquer aux 11 domaines les plus émissifs en CO2 calculés dans le Bilan Carbone avec en fil « vert » la stratégie de communication :

LES 12 PLANS D'ACTION POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE



Action sur les sources d'émissions, les volumes, les solutions alternatives, en prenant en considération les tendances mais aussi les best-practice ... ainsi que les obligations légales ! Avec des objectifs quantifiés et un pilotage direct par chaque direction principalement concernée par la thématique (ex : IFS - la Direction Immobilier Fiduciaire et Sécurité pour l'énergie).

QUELLE CIBLE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS GES DE LCL EN 2023 POUR DÉCLENCHER LE BOOST « TRAJECTOIRE CARBONE » DE LA RVC ?

Il reste 8 ans et 44 000 tonnes eqCO₂ à réduire pour atteindre notre objectif de 80 000 tonnes eqCO₂ en 2030. L'objectif du Boost « Trajectoire Carbone » est de réduire de 11 000 tonnes notre Bilan Carbone en 2023.



Dans notre quotidien nous avons toutes et tous un rôle important à jouer et il n'y a pas de petite ou de grande action !